

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 68 (1927), p. 105-110

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1927__68__105_0

© Société de statistique de Paris, 1927, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1927

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 1927

SOMMAIRE

PRÉSENTATION, PAR M. GIRARD, D'UN STÉRÉOGRAMME ÉTABLI PAR LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD A LA SUITE D'UNE ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE SUR SON PERSONNEL.
OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. JOSEPH GIRARD, PRÉSIDENT.
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1927.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
DISTINCTIONS HONORIFIQUES.
NÉCROLOGIE.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
COMMUNICATION DE MM YVES-GUYOT, D'AUXION DE RUFFÉ, D^r LEGENDRE SUR : « LES GRANDS PROBLÈMES ACTUELS DE POLITIQUE EN CHINE, ENVISAGÉS AUX POINTS DE VUE DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE ».

PRÉSENTATION, PAR M. GIRARD, D'UN STÉRÉOGRAMME ÉTABLI PAR LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD A LA SUITE D'UNE ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE SUR SON PERSONNEL.

M. le Président fait connaître, avant l'ouverture de la séance, que, pour répondre à l'allusion faite par M. HUBER, à la séance de février, à l'enquête démographique réalisée par la Compagnie du Chemin de fer du Nord, à la fin de l'année 1924, il désire présenter à ses collègues le stéréogramme construit pour traduire la répartition des enfants d'agents de ce réseau de chemin de fer en fonction de l'âge desdits enfants eux-mêmes et de l'âge de leurs pères. Cette représentation à trois dimensions, tout en donnant des renseignements généraux fort intéressants sur les caractéristiques démographiques du groupe des Cheminots du Nord de la France, traduit d'une façon saisissante les conséquences si graves qu'a eues la guerre pour la natalité. L'appareil est mis pendant quelques minutes sous les yeux des membres de la Société.

Cet exposé a été suivi avec une particulière attention, et nous remercions M. le Président d'avoir bien voulu nous montrer cet intéressant travail.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. JOSEPH GIRARD, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Joseph GIRARD, Président.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1927.

M. le Président met aux voix le procès-verbal de la séance du 16 février 1927, inséré dans le Journal de mars. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, MM. MARTY, André THÉRY, LÉVY AVIGNON sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. Hippolyte DEMEURE, directeur de la Banque de France à Ivry-sur-Seine, 58, rue de Seine (VI^e), présenté par MM. Girard, Liesse et Allemandet.

M. MAURY, ancien élève de l'École polytechnique, attaché à la Compagnie d'assurances « La Préservatrice », 16, rue de Londres (IX^e), présenté par MM. Plazen et Barriol.

M. Armand TOUCHÉ, directeur de l'École de Législation professionnelle et pratique coloniale, ancien chef de cabinet du commissaire général de l'Exposition coloniale de Marseille, 6, rue Léon-Bonnat (XVI^e), présenté par MM. Lacroix et Montarnal.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. le Président dit qu'il a été heureux de relever dans les récentes promotions de la Légion d'honneur les noms de plusieurs de nos collègues :

M. Lucien SAUPHAR a été promu Commandeur;

M. Émile LAFFARGUE a été nommé Chevalier.

D'autre part, M. Jean BRUNHES a été élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Il leur adresse, au nom de la Société, de bien chaleureuses félicitations.

NÉCROLOGIE.

M. le Président a le regret de faire part à la Société du décès de notre collègue, M. J.-J. NACIAN, un des doyens de notre Société.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages, dont il donne l'énumération. Il cite plus particulièrement l'ouvrage suivant : *Cours d'Économie politique*. Tome II, par notre Vice-Président, M. Henri TRUCHY, qu'il remercie chaleureusement du souvenir adressé à la Société.

Ces ouvrages sont déposés à la Bibliothèque de la Salle de travail de la Faculté de Droit.

COMMUNICATION DE MM. YVES-GUYOT, D'AUXION DE RUFFÉ, D^r LEGENDRE SUR : « LES GRANDS PROBLÈMES ACTUELS DE POLITIQUE EN CHINE, ENVISAGÉS AUX POINTS DE VUE DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE ».

M. le Président a le regret d'informer que M. le D^r LEGENDRE, empêché d'assister à la séance, s'est excusé.

La parole est donnée à M. YVES-GUYOT, qui s'exprime en ces termes :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Au moment où nous devons attacher aux affaires de Chine la plus grande importance, se trouvaient à Paris deux hommes, ayant habité l'un et l'autre la Chine pendant plus de vingt ans : M. le D^r LEGENDRE, ancien directeur de l'École Impériale de Médecine de Tchenton, capitale du Setchouen, qui a publié un volume intitulé : *Civilisation chinoise moderne*; M. D'AUXION DE RUFFÉ, avocat à Shanghai, qui a publié aussi un ouvrage de premier ordre : *Chine et Chinois d'aujourd'hui*.

Il était utile que la Société de Statistique fût appelée à profiter de leur expérience. Malheureusement, cette séance coïncide avec un empêchement du D^r LEGENDRE.

Mais nous avons la satisfaction d'avoir parmi nous le général BRISSAUD-DESMAILLET, qui a séjourné en Chine et qui a publié une étude sur l'armée chinoise.

L'un et l'autre vous parleront de la Chine actuelle. Mon rôle n'a pour but que de préparer leur audition par une introduction historique dans laquelle j'examinerai le caractère des récriminations des Chinois contre les étrangers.

Les premiers Européens qui nouèrent des relations avec eux furent des Portugais en 1516. Ils firent des échanges avec les Chinois, mais ils trouvèrent prudent de s'installer à Macao. Le Gouvernement chinois les laissa faire, mais ce ne fut qu'en 1847 qu'il reconnut que cette île leur appartenait.

Il y eut des luttes entre les Espagnols et les Portugais; en 1619, apparurent les Anglais, puis les Hollandais. En 1685, un décret déclara la Chine ouverte à tous les étrangers. En 1720, entre l'*East India* et le *Hoppo*, l'Administration des Douanes de Canton, il y eut un accord qui fixa les droits de douane à 16 % à l'entrée et à 4 % à la sortie, seulement les droits de port étaient très variables. Le monopole du commerce appartenait au *Cohong*. On dut admettre qu'à la fin du XVIII^e siècle, les Anglais s'étaient rendus maîtres du monopole du commerce avec la Chine. Le monopole de l'*East India Company* finit en 1834.

Un manuel intitulé : *The Three Peoples Principles* « Les trois Principes du Peuple », rédigé par Sun Yat Sen, condense les récriminations et les revendications des Chinois contre les étrangers.

Le premier grief est l'Institution des Douanes maritimes chinoises; mais Sun Yat Sen reconnaît qu'elles ont été organisées par un Anglais de premier ordre, M. Hart, sur la demande du Gouvernement chinois lui-même. Après la guerre de 1859, il avait une indemnité à payer aux étrangers. Il savait que jamais il ne pourrait obtenir la somme nécessaire de ses fonctionnaires, incapables de résister à la tentation de la piller. Il fut très satisfait de trouver les Anglais pour en assurer le recouvrement. Le blâme de Sun Yat Sen porte sur le maintien de cette administration. Cependant, c'est grâce à elle et à la garantie que donne son fonctionnement que le Gouvernement chinois a pu se procurer des emprunts. Lui-même n'essaie pas de dissimuler la pauvreté de ses ressources et son absence de crédit. Il n'a pas payé une seule des annuités de sa contribution à la Société des Nations.

Mais le Gouvernement des Chinois voudrait augmenter le tarif de douane qui date de 1842 et n'est que de 5 %. Il y a longtemps qu'il est question de le modifier. Les Chinois s'appuient actuellement sur la déclaration de la Conférence de Washington en 1921. Elle a institué une commission qui, en octobre 1925, s'est réunie à Pékin et a dû se retirer à la fin de 1926 sans avoir pu rien conclure, faute d'un Gouvernement avec qui traiter et pouvant tenir des engagements quelconques.

Or, l'augmentation des droits de douane est subordonnée à l'abolition des douanes intérieures de province, qu'on appelle les *likins*. Mais on ne peut pas les obtenir, parce que les gouverneurs de provinces et les *Tou Kiuns*, les chefs militaires qui sont les entrepreneurs de pillages de la Chine, y trouvent des ressources.

Alors, Sun Yat Sen invoque l'argument de la balance du commerce : les étrangers volent la Chine parce qu'ils importent plus qu'ils n'achètent. Ils enlèvent l'ouvrage aux ouvriers chinois en y important des cotonnades fabriquées mécaniquement, qui remplacent celles qui sont fabriquées à la main. L'incapacité des Chinois dans le traitement de la soie, du thé frappe d'arrêt son commerce.

Mais les Chinois n'accusent pas seulement tous les étrangers de les ruiner, ils les accusent aussi d'empoisonner systématiquement les Chinois en leur fournissant de l'opium. Or, le prix de l'opium et le temps nécessaire pour le fumer en limitent étroitement la consommation. En 1836, une réunion des principaux fonctionnaires de la Chine examina si le commerce de l'opium devait être reconnu, ou, au contraire, ne devait être maintenu que comme contrebande. Ce ne fut point la question hygiénique qui les détermina à prendre cette dernière solution.

M. MORSE, dans ses savants ouvrages sur la Chine, en a expliqué nettement le motif. Le commerce de l'Angleterre avec la Chine était triangulaire : elle envoyait des cotonnades et autres marchandises à Bombay; les Hindous les payaient en opium et en coton destinés à la Chine. L'opium était le moyen de paiement des Anglais; les bullionnistes chinois auraient voulu que les Anglais le remplaçassent par de l'argent. Mais eux-mêmes donnaient une prime au paiement des Chinois par l'achat d'opium, en interdisant, en 1837, l'exportation des *Sycee*, lingots d'argent contrôlés.

Mais jamais les Chinois n'avaient pratiqué une aussi forte culture du pavot que maintenant. Les gouverneurs de provinces et les *Tou Kiuns* trouvent des ressources

faciles dans les bouilleries et les fumeries d'opium. Cependant, à la Société des Nations, les Chinois continuent d'accuser les étrangers de les empoisonner. Et la Société des Nations a rédigé une belle convention qui a déjà été votée en France par la Chambre des Députés. Elle porte que tous les trois mois, les divers États devront faire connaître l'état de la culture du pavot chez eux. Et le rapporteur du Sénat, M. Merlin, déclare avec confiance que ces statistiques auront une valeur quand elles seront fournies par le Gouvernement chinois.

Sun Yat Sen continue à prouver que les étrangers travaillent à la ruine de la Chine par leur marine, les Chinois n'en ayant pas pour leur commerce extérieur; par les banques étrangères, les Chinois eux-mêmes ayant plus de confiance en elles que dans leurs propres banques; par les loyers qu'ils prélèvent sur les Chinois installés dans ce qu'on appelle leurs concessions. Et il déclare que les colonies sont plus heureuses que la Chine parce qu'elles ont une métropole qui vient à leur secours; et alors il fait de la Chine une colonie soviétique; et il remplace Confucius par Lénine.

Les xénophobes accusent les étrangers d'avoir fait des installations dans l'île de Hong-Kong, qui compte 100.000 Chinois; à Shanghai, qui compte un million de Chinois... Mais quand les Anglais ont établi là leurs magasins et les habitations indispensables pour leur commerce, il n'y avait dans l'île de Hong-Kong que quelques cabanes de pêcheurs; à Shanghai, ils se sont installés dans un marais où il n'y avait que quelques cimetières que les Chinois ont supprimés volontairement moyennant indemnité. Les Européens ne sont que quelques milliers dans les concessions, elles sont peuplées par des Chinois; c'est à cause de la sécurité et des gains qu'ils y trouvent. Ce sont eux qui sont le plus intéressés au maintien de leur exterritorialité.

A ces conditions, on parle du nationalisme chinois, de l'opinion publique chinoise. Voici un fait qui montrera la vanité de ces expressions. Je l'emprunte à un homme qui était très sympathique aux Chinois, M. Henri Cordier. Il a consacré trois gros volumes in-8 à l'*Histoire des relations de la Chine avec les Puissances occidentales*.

Voici la dernière page de ce grand travail. Il dit :

« Les leçons du passé ne servent en rien à l'avenir. La guerre de 1860 est restée ignorée dans la plus grande partie de l'Empire, jusqu'à Pékin même. »

Et il cite le fait suivant :

« M. A. Q. Augier, rédacteur en chef du *London and China*, rapporte la conversation qu'il eut avec un indigène : Le 3 juin 1900, après que j'eus quitté Pékin, je rencontrai un Chinois, âgé, et je causai avec lui. Je lui demandai s'il se rappelait le jour où les troupes anglaises et françaises occupèrent Pékin en 1860. Il me répondit qu'il vivait à Pékin à cette époque, mais que personne n'avait occupé Pékin. Il était vrai que des troupes étrangères vinrent près de Pékin et que le Gouvernement leur demanda quelles affaires les avaient amenées là. Les étrangers répondirent qu'ils avaient besoin d'argent. La somme d'argent demandée par eux étant trop grande, le Gouvernement refusa de la leur donner. Ils se pressèrent alors en avant contre les portes. Le gouvernement ne désirant pas les combattre, ordonna au prince Koung de leur donner l'argent qu'ils désiraient et de les éloigner. »

Le Chinois habitant Pékin ne connaissait pas le fait de l'occupation de Pékin par les étrangers, les Chinois ayant été battus dans la guerre!

« Ceci, dit M. Augier, est extraordinaire, mais n'en est pas moins une véritable expérience. » (*The London and China Telegraph*. II, 1900.)

C'est sur ces mots que M. Henri Cordier termine son ouvrage. C'est sur ces mots que je termine mon introduction.

M. le Président donne ensuite la parole à M. D'AUXION DE RUFFÉ, qui fait une communication dont le texte est reproduit dans le présent Journal.

M. le Président remercie MM. YVES-GUYOT et D'AUXION DE RUFFÉ des communications qu'ils viennent de faire et qui, l'une dans le domaine historique, l'autre par la présentation si vivante de faits actuels, ont vivement intéressé leur nombreux auditoire.

Nul doute que celui-ci n'ait été heureux d'entendre un témoin direct de l'évolution actuelle de la Chine, un observateur qui, décrivant des faits qu'il a vus et expliquant la psychologie des hommes qu'il a connus, a rendu à l'effort développé en Chine depuis trois générations par nos compatriotes l'hommage éclatant que méritent ceux-ci.

En insistant sur l'absence de renseignements démographiques sérieux, M. D'AUXION DE RUFFÉ a apporté, dans un milieu de statisticiens, chez qui le goût des chiffres est primé par le souci de leur critique, un renseignement dont ils sont loin de méconnaître l'importance.

Les membres de la Société de Statistique viennent de recevoir ainsi une magistrale leçon d'histoire et de politique, qu'ils ne sont pas prêts d'oublier et qui les fera longuement réfléchir.

M. le Président donne ensuite la parole à M. le général BRISSAUD-DESMAILLET.

M. le général BRISSAUD DESMAILLET connaît la Chine pour y avoir séjourné plusieurs années au cours de deux voyages comme attaché militaire, puis comme conseiller militaire auprès du Gouvernement de Pékin.

Depuis, il n'a cessé de se tenir parfaitement au courant des événements de ce pays.

La mentalité chinoise est toute contenue dans les cinq locutions qui, dans le langage journalier du Chinois, reparaissent très fréquemment. Ce sont : à peu près — doucement — attendez — cela n'a aucune importance — il n'y a rien à faire.

Il estime que la Chine n'a pas besoin d'armée, il lui faut le moins de soldats possible sur les frontières, et à l'intérieur, une bonne gendarmerie. La Chine, en effet, n'a à craindre aucune attaque de l'extérieur, à l'intérieur, son peuple ne demande qu'à vivre médiocre, mais tranquille. Le remède est dans la suppression du brigandage exercé par les bandes armées des généraux de province.

Avant 1913, le général BRISSAUD-DESMAILLET avait élaboré un projet qui devait doter la Chine d'une bonne gendarmerie. Effectif : 250.000 hommes instruits par des instructeurs *étrangers des puissances neutres*. Un consortium financier groupant les nations plus particulièrement intéressées au problème chinois (France, Angleterre, Amérique, Japon) était sur le point de se constituer à cet effet.

La guerre européenne 1914-1918 a complètement arrêté ce commencement d'organisation.

A l'heure actuelle, son opinion reste la même. L'anarchie chinoise est d'une plus vaste échelle qu'en 1913 : au lieu de 500.000 soldats à la solde des généraux de province, il en existe 1.500.000, tantôt soldats, tantôt brigands, suivant que leur solde est payée. Mais l'histoire chinoise présente déjà de semblables époques. Toutes ont cessé lorsqu'un chef apparaît, dominant les autres, reprend en mains sa troupe, lui impose une utilisation rationnelle et la transforme en pionniers agricoles sous la direction de généraux subordonnés devenus Administrateurs de province. C'est ainsi, entre deux guerres civiles que la Grande Muraille, les routes impériales, le canal impérial ont été construits.

Que manque-t-il à l'heure actuelle pour obtenir ce résultat? L'homme qui n'a pas paru et l'argent dont la Chine est totalement démunie, puisque sa dette n'est même pas servie entièrement.

Alors, que faire?

Le général BRISSAUD-DESMAILLET dit : Laissez la Chine livrée à elle-même. Après quelques mois d'isolement, d'elle-même elle rappellera l'étranger à son aide.

Dans cette éventualité, préparons-nous dans l'union entre puissances intéressées.

Le plan d'action doit être dressé très minutieusement à l'avance.

Le voici dans les grandes lignes :

Aux trois états-majors actuellement constitués pour contrôler la gabelle, les douanes, les postes, un quatrième état-major viendrait s'adjoindre : celui du corps de gendarmerie.

Ce corps comprendrait 250.000 gendarmes (50.000 pour la première année de constitution) encadrés par des éléments provenant des gendarmeries des puissances étrangères.

Une majoration de 2 % sur les douanes serait très suffisante pour assurer son entretien.

Son emploi permettrait de maintenir au vaste programme suivant : les bandes actuelles démilitarisées; constructions de chemins de fer pour porter le réseau actuel de 9.000 à 25.000 kilomètres; construction de routes; aménagement de ports; canalisation des rivières; reboisement. »

Le général BRISSAUD-DESMAILLET conclut : « La Chine offre dans son passé plusieurs périodes de calme et de vastes colonisations succédant à des périodes de complète anarchie. Ce n'est pas une utopie de conserver confiance pour l'avenir en des temps moins troublés et prospères. »

M. le Président remercie M. le général BRISSAUD-DESMAILLET d'avoir bien voulu joindre sa voix très autorisée à celle de l'orateur. Il n'oserait sans doute pas le suivre dans son avis d'abandonner la Chine à elle-même en ce moment. Mais en rendant hommage aux militaires, dont il est, qui ont joint leurs efforts aux pionniers civils, il est heureux de constater que leurs connaissances et expériences du pays leur permettent des conclusions conformes.

La séance est levée à 23 h. 10.

Le Secrétaire général,

A. BARRIOL.

Le Président,

J. GIRARD.
